

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

développements dans le domaine des matériaux de construction pour éviter les erreurs qui pourraient avoir des conséquences sur le plan de la santé. Les mesures d'économie dans le domaine de l'habitat, ainsi que l'optimisation de la conception de l'environnement habité, pourraient aussi être le thème de recherches futures. Les connaissances actuelles sur les conditions nécessaires à un habitat sain, ainsi que les nouveaux résultats des recherches sur l'habitat, demeurent

toutefois inutiles si ce know-how n'est, à l'avenir, pas mieux transposé dans la pratique. Tous les milieux qui exercent des responsabilités dans le domaine de la construction et de l'habitat doivent y apporter leur contribution : les autorités compétentes en prenant *les mesures nécessaires à la protection de la santé*; les *architectes*, les *entrepreneurs* et les *maîtres d'ouvrages* en veillant à ce que l'on tienne compte, dans toute la mesure du possible, des exigences physiologiques dans la

conception et la construction des immeubles d'habitation.

Adresse de l'auteur :

Hans-Urs Wanner, Dr ès sc. nat.
Professeur en pharmacie
à l'Institut d'hygiène et de physiologie
du travail
Ecole polytechnique fédérale de Zurich
8092 Zurich

Actualité

L'économie forestière allemande mise sur une « sylviculture rationnelle »

Le bois est l'une des principales matières qui repoussent d'elles-mêmes, qui sont donc, pour employer des termes à la mode, « autorégénératrices » ou « renouvelables ».

Malgré cela, les revenus des sylviculteurs et exploitants allemands du bois restent fort bas à l'heure actuelle, car le bois se vend mal en Allemagne.

Propriétaires forestiers et industries de transformation du bois ne doivent pas pour autant perdre courage, souligne le ministre allemand de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts, M. Ignaz Kiechle ; à condition de pratiquer une « sylviculture rationnelle », ils ont en effet de bonnes perspectives d'avenir : alors que les excédents de la production agricole ne peuvent vraiment plus être financés, une partie des surfaces agricoles à mettre prochainement en jachère vont être boisées et le bois, en tant que matière première renouvelable pour le bâtiment, l'indus-

trie du papier et du meuble, les produits de transformation de la pâte de cellulose technique, sera d'une production rentable, notamment en raison d'une forte demande de bois à l'importation et pour la production d'articles à partir du bois, encore accentuée par une nette régression de la demande pour les matières plastiques.

Au cours des trois dernières années, les fonds affectés à la promotion de la forêt ont augmenté de quelque 25 % ; pour 1988, le budget prévoyait 117 millions de DM, c'est-à-dire 15 millions de plus que l'année d'avant.

Les surfaces économiquement exploitables, en République fédérale allemande, occupent 24,9 millions d'hectares, dont un peu moins du tiers, c'est-à-dire 7,4 millions, sont des forêts. Ces surfaces boisées appartiennent à l'Etat à raison de 30 %, aux communes pour 24 % tandis que 46 % sont des proprié-

tés privées. L'économie forestière représente 0,2 %, ou 3 milliards de DM, du produit national brut ; mais cette part atteint 5 % si l'on y ajoute les industries de transformation du bois, qui occupent quelque 470 000 personnes.

Une fonction écologique et économique

Les Allemands prennent de plus en plus conscience de la fonction écologique que remplit la forêt dans la nature. Dans les pays à forte densité humaine et développement industriel poussé en effet, la forêt joue un rôle primordial dans la protection de la nature - elle assure un régime des eaux suffisant et un climat équilibré, protège le sol de l'érosion et contribue à une relative pureté de l'air - mais aussi dans les loisirs et la détente des habitants.

Parallèlement, tandis que les hommes s'efforcent de revenir à des modes de vie et d'habitat plus proches de la nature, l'exploitation du bois, sur le plan économique, connaît elle aussi un regain de vigueur. Jadis et jusque vers le milieu du siècle dernier, le bois représentait en Allemagne la matière première principale, qui permettait les applications industrielles et artisanales les plus diverses : maisons et meubles, ponts, véhicules routiers et bateaux, outillages et appareils. Vers 1900, par exemple, on utilisait 70 % des arbres adultes ou bons à être abattus à des fins industrielles et artisanales. Puis, ce pourcentage fit une chute vertigineuse ; le fer et l'acier, les métaux non ferreux, le béton et, plus récemment encore, les matières plastiques ont repoussé le bois jusque dans ses derniers retranchements. Aujourd'hui, le bois reprend une importance majeure et on l'utilise de nouveau de plus en plus dans les domaines les plus divers. Ainsi l'économie forestière et le secteur industriel du bois peuvent-ils légitimement espérer jouer désormais un rôle de plus en plus considérable en tant que facteur économique.

(INP)



Chaulage de la forêt contre les sols acides. En vue d'endiguer le dépérissement des forêts, on a répandu mécaniquement du carbonate de chaux au magnésium enrichi de phosphates pour protéger les cultures forestières proches des grands centres industriels, par exemple dans la région de la Ruhr.
(Photo : INP.)